



Die deutschsprachige Version dieses Artikels ist im Heft 36 von «PrimaryCare» erschienen.

Nouvelles du Comité SSMG

Christoph Cina,
secrétaire SSMG

Le Comité SSMG s'est réuni à Zurich, le 23 août 2007, pour sa première séance après les vacances d'été.

La position de la SSMG en cet automne d'élections

Diverses demandes de politiciennes et de politiciens pour des recommandations de vote ont incité le Comité à définir une position claire de la SSMG pour les prochaines élections en automne 2007.

La SSMG s'engage pour un système de santé de base de haute qualité en faveur de la population. La SSMG est une organisation politiquement neutre et en premier lieu au service de ses membres et des patients.

La SSMG soutient toutes les politiciennes et tous les politiciens qui œuvrent pour cet objectif. Elle renonce à formuler des recommandations officielles de vote. Les sections cantonales sont toutefois libres de soutenir des candidatures.

La clause du besoin

A l'occasion de l'Assemblée des délégués de la FMH, le mercredi 29 août 2007, une discussion sur le thème «Clause du besoin» a eu lieu avec le conseiller fédéral Pascal Couchepin. Selon les explications de notre conseiller juridique Peter Meier, la prolongation de ce gel des autorisations de pratiquer est difficilement applicable sur le plan légal, voire même impossible.

Après une discussion approfondie, le Comité adopte la position suivante:

La SSMG refuse la clause du besoin. C'est un instrument de pilotage inapte, qui s'est aussi avéré inefficace dans le passé. Bien que la clause du besoin soit appliquée en général de manière assez libérale dans les cantons et qu'elle n'a pas engendré de trop gros problèmes pour nous, les médecins de premier recours, cette mesure, pour les jeunes médecins, équivaut à une interdiction d'exercer leur profession. La clause du besoin n'a rien apporté, ni du point de

vue qualitatif ni du point de vue d'un modèle de système de soins. Le Comité est conscient de la nécessité d'un instrument de pilotage approprié et il favorise une solution régionale dans le sens de «zones géographiques de soins». Le Comité estime qu'une solution centralisée est peu appropriée; elle ne pourrait répondre que partiellement aux besoins des régions.

Lors de la suppression de la clause du besoin, la limitation ou la suppression de l'obligation de contracter occupera à nouveau l'agenda politique. Sans une compensation rigoureuse du risque, la limitation ou la suppression de l'obligation de contracter n'est pas négociable pour la SSMG.

La SSMG soutient des modèles MC qui se fondent sur le volontariat.

CDS et OFSP: «éclaircie temporaire» et «menace de tempête»

C'est avec grand plaisir et satisfaction que le Comité a pris connaissance des résultats du groupe de travail «Soins de base» de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), résultats qui sont déjà appliqués dans divers cantons. Le Comité félicite toutes les personnes qui ont participé à ces travaux et les remercie de leur engagement.

Cette «éclaircie temporaire» risque toutefois d'être balayée par une «menace de tempête» de l'OFSP. Il semble que l'OFSP se prépare à donner un nouveau coup aux soins de base et qu'ainsi soit anéanti ce qui a déjà été atteint jusqu'à présent. La mauvaise interprétation de l'étude Obsan, qui nie le danger d'un manque de médecins de premier recours, opinion répercutée par le grand titre à la une du Blick «Le gros mensonge des médecins de premier recours», a provoqué une «vague de rumeurs» désastreuse. Depuis, celle d'une nouvelle baisse des tarifs de laboratoire persiste. Un sondage sélectif de l'OFSP, pour lequel la SSMG n'a pas été consultée, estime que la réduction de la marge bénéficiaire lors de la remise directe de médicaments sera de 11 à 15%.

Ce développement indigné le Comité de la SSMG et il prendra des mesures.

Ha-CH: préparation de la CP à Lausanne, le 20 septembre 2007

Le Comité poursuit la discussion sur Ha-CH. Il s'agit, par le biais de «Médecins de famille suisses», de renforcer d'une part la médecine de premier recours et de disposer d'un seul et fort interlocuteur. D'autre part, les structures qui ont bien fonctionné jusqu'à présent doivent être intégrées dans la nouvelle société.

Le Comité discute le «Modèle Ha-CH» et le «Modèle HAeCH», une contribution du CMPR.

Le Comité décide de demander à une personne de l'extérieur de se charger de la modération de la CP à Lausanne et en discute le programme.

Congrès 2007 à Saint-Gall: entretiens avec le professeur Peter Greminger

Le Comité reçoit le professeur Peter Greminger en tant que responsable de «Klinfor». Cette année, le congrès SSMG sera organisé en collaboration avec les médecins de l'hôpital cantonal de Saint-Gall. Le professeur Greminger informe de l'état des travaux de préparation et de la collaboration très constructive avec le comité d'organisation. Avec ce congrès, l'optimisation des interfaces entre le médecin d'hôpital et le médecin en cabinet de consultation doit être encouragée.

Le congrès débute le jeudi matin et se termine le samedi à midi. Le programme comporte des exposés incitatifs et un grand nombre de séminaires. Beaucoup d'internistes y participeront. 104 séminaires auront lieu en allemand, 19 en français, plus 17 visites cliniques, en partie en langue française.

Le Comité est très impressionné par le travail qui a déjà été accompli et tient à en remercier toutes les personnes concernées. Il se réjouit de vivre, à Saint-Gall, un congrès intéressant et de haute qualité.

Dr Christoph Cina
Spécialiste en médecine générale FMH
Hauptstrasse 16
3254 Messen
christoph.cina@sgam.ch